

Châteauguay



## AVIS PUBLIC

### APPROBATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-2208-23

**AVIS PUBLIC** est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 16 octobre 2023, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le règlement d'emprunt E-2208-23 d'un montant de 975 000 \$ visant des travaux de démolition de bâtiments, de caractérisation et de réhabilitation environnementale des sols sur les lots 5 023 617 et 5 023 618 dans le cadre du réaménagement de l'intersection du boulevard St-Jean-Baptiste et Industriel, sur l'ensemble du territoire, à la valeur, sur 20 ans.

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 17 novembre 2023 et par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 12 décembre 2023.

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis et peut être consulté à la réception de l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Châteauguay, ce 19 décembre 2023.

**Le greffier,**

**Me George Dolhan, notaire**

Châteauguay



**CERTIFICAT DE PUBLICATION  
DE L'AVIS PUBLIC D'APPROBATION ET  
D'ENTRÉE EN VIGUEUR  
DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-2208-23**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 19 décembre 2023, le présent avis public d'approbation et d'entrée en vigueur du règlement d'emprunt E-2208-23 d'un montant de 975 000 \$ visant des travaux de démolition de bâtiments, de caractérisation et de réhabilitation environnementale des sols sur les lots 5 023 617 et 5 023 618 dans le cadre du réaménagement de l'intersection du boulevard St-Jean-Baptiste et Industriel, sur l'ensemble du territoire, à la valeur, sur 20 ans, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 19 décembre 2023, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 19 décembre 2023.

**Le greffier,**

**Me George Dolhan, notaire**